

Vue du pont

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Octobre 2016



Au fil de l'actu	p.2
Vie municipale	p.4
Vie locale	p.18
Les rendez-vous du mois	p.22
Vie quotidienne	p.23



PONT SAINT MARTIN



Le Service Enfance Jeunesse a conclu l'été avec une Garden Party

Le **vendredi 26 août** les familles étaient conviées par Yannick Fétiveau, maire et Karine Meng adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et la Solidarité, à venir passer un moment convivial et familial pour la fin de l'été de l'accueil de loisirs.

Les guirlandes et les lampions ont donné une note champêtre à cette soirée organisée dans la cour Utrillo. Le tilleul a été acteur tout au long de la soirée. Il était à la fois le support de l'exposition photo des meilleurs moments de l'été et a également accueilli les 3 piñatas fabriquées pour l'occasion.

La formule ne change pas : un buffet agrémenté de cocktails pour les gourmands, des animations pour petits et grands.

Très attendue, cette soirée permet aux élus, à l'équipe d'animation et aux parents de prendre le temps de se rencontrer et d'échanger lors d'un moment convivial et festif.



Des travaux pour les

Les salles de sport Gatien et Gardin sont des lieux de vie incontournables pour les différentes associations sportives de la commune. Différents travaux y ont été entrepris au cours de l'été afin d'améliorer leurs équipements pour le confort des usagers et des visiteurs.



Magazine municipal d'informations
de la mairie de Pont Saint Martin
02 40 26 80 23
contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Tirage : 3 000 exemplaires

Directeur de la publication :

Yannick Fétiveau

Relecture : commission
communication et vie participative

Création graphique et mise en page :

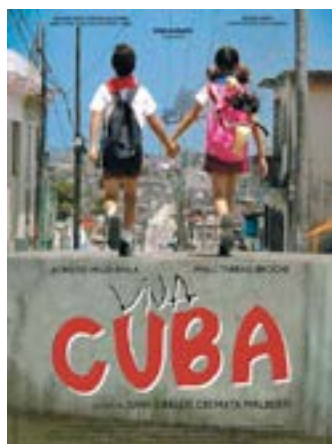
Studio Sinaé - www.sinae.fr

Impression :

L'Imprimerie du Bocage : 02 51 46 59 10

Dans une démarche environnementale,
ce bulletin a été imprimé sur papier
recyclé et en encres végétales.

Les informations destinées à être
publiées dans ce magazine d'information
doivent impérativement être déposées en
mairie ou envoyées par e-mail avant
le 2 du mois précédent. Contact :
communication@mairie-pontsaintmartin.fr



Viva Cuba sous les étoiles

En avant-goût de la fête du Vieux Pressoir, qui a mis cette année l'Amérique Latine à l'honneur, les membres du comité consultatif vie culturelle et événementiels avaient choisi le film Viva Cuba de Juan Carlos Cremata Malberti pour cette 4^{ème} séance de cinéma en plein air.

Après la projection de Zarafa l'année dernière, sous une météo incertaine, ce film a enchanté le public lors d'une douce soirée estivale placée sous le signe de la chaleur.

Confortablement installée, c'est près d'une centaine de spectateurs qui a pu découvrir ce film dans le cadre agréable de l'aire de loisirs, au bord de l'Ognon.

Ce film inhabituel, joué par des enfants, a enchanté les

petits comme les plus grands en les faisant voyager dans l'ambiance chaleureuse et colorée de Cuba, au travers d'une histoire d'amour entre deux enfants, issus de familles rivales.

Ce cinésite a permis de découvrir un film plein de fraîcheur et d'émotions lors d'une aventure remplie de péripéties, de beauté, de luttes, plongeant les spectateurs dans des paysages cubains magnifiques.

Extension des réseaux d'assainissement aux Ménanties

Le **jeudi 8 septembre**, Yannick Fétiveau, maire et Jean-Marc Allais, adjoint délégué aux réseaux et à la transition énergétique se sont rendus aux villages de la Ménantie Hervé et de la Basse Ménantie afin de réceptionner les travaux d'assainissement réalisés au cours du mois d'août.

Les travaux réalisés à la Ménantie Hervé ont permis une extension du réseau d'eaux usées de 40 m afin de desservir cinq futures habitations. Un poste de refoulement a également été construit. Les entreprises Bremaud Epur et Charrier TP se sont relayées pour la construction des installations d'épuration et le génie civil, pour un montant de 26 000 €HT.

Dans le secteur de la Basse Ménantie, l'entreprise Charrier a pris en charge le dévoiement du réseau d'eau pluvial afin de faciliter la rénovation

d'anciennes bâtisses martipontaines pour un montant de 15 000 € HT. Ainsi, ce sont plus de 60 m de réseaux gravitaires qui ont été créés.

Jean-Marc Allais indique « *Nous remercions l'ensemble des acteurs économiques, les concitoyens, et les services techniques de la commune de Pont Saint Martin, qui se sont impliqués pour la réalisation de ces nouveaux réseaux d'assainissement à la Ménantie Hervé et à la Basse Ménantie* ».



salles de sport

En juillet, divers travaux ont été menés dans la salle Gardin afin de rafraîchir le lieu, extérieur comme intérieur. Un ravalement de la façade de l'entrée de la salle ainsi qu'un démoussage des toitures ont été effectués afin d'embellir et valoriser l'espace.

En intérieur, les bancs des gradins ont été rénovés. Ils ont été poncés et lasurés afin d'entretenir au mieux le bois. Au sol, la peinture, très abîmée, a été refaite. Ces travaux se chiffrent à 5 000 € TTC.

En salle Gatien, ce sont des travaux sur le plan écologique qui ont été menés. Ces aménagements, qui entrent dans le cadre de la transition énergétique et du développement de la croissance verte, permettent une substantielle économie d'énergie. Les rampes d'éclairage ont été repensées et modernisées. En effet, sur les 64 luminaires que comporte la salle, 56 ont été remplacés avec des ampoules LED. Ces nouvelles rampes d'éclairage permettent une consommation réduite, s'élevant à 70 Watts, contre 128 Watts

pour les anciens luminaires en réglottes fluorescentes. L'opération, s'élevant à 17 000 € HT, entraîne sur le long terme une réduction des coûts en améliorant la durée de vie des ampoules et en diminuant la consommation énergétique.

Ces travaux permettent également de remédier aux problèmes électriques que rencontraient régulièrement les usagers des salles, en proposant un matériel plus récent, économe en énergie et plus performant.



Église de Pont Saint Martin : départ des prêtres de la paroisse

Les Martipontains ont remercié les deux prêtres de la commune lors d'un moment convivial organisé pour leur départ **le 3 septembre**, en compagnie de Yannick Fétiveau, maire de la commune, et de Marie-Anne David, adjointe déléguée à la Vie Culturelle et aux Événementiels.

Les prêtres Jean-Luc Tessier et Bernard Ollivier ont accompagné, pendant de nombreuses années, la foi des chrétiens et la formation des jeunes de la commune. C'est toujours avec un remarquable sens de l'accueil et un immense esprit de tolérance qu'ils ont su reconforter les fidèles et permis de célébrer des moments forts dans la vie des Martipontains.

Jean-Luc Tessier a officié pendant 5 ans, il est désormais nommé à Saint Paul le Rosaire. Quant au Père Bernard

Ollivier, qui a officié pendant 14 ans à l'église de Pont Saint Martin, il continuera son chemin auprès des fidèles de Sainte Marie de Doulon.

En remplacement de ces deux départs vers d'autres ministères, un nouveau prêtre a été nommé.

« *Nous souhaitons la bienvenue sur notre territoire à Gérard Razafimahandry qui aura, avec les équipes de bénévoles de la Paroisse, un très grand territoire à administrer* » a conclu Yannick Fétiveau.



Une rentrée scolaire réussie



Chers Martipontains,

Lorsque l'heure de la rentrée sonne, chaque écolier prépare ses crayons et ses cahiers afin d'être au rendez-vous le jour J.

Les directeurs et directrices organisent l'accueil de leurs futurs élèves et les enseignants peaufinent leurs séquences d'apprentissages.

Pour les élus aussi, la rentrée s'organise très en amont afin d'offrir les meilleures conditions de vie et de travail aux enseignants et aux enfants.

Cet été, de nombreux travaux ont été réalisés dans les écoles publiques. Outre la mise en accessibilité des deux sites, nous avons changé toutes les ouvertures dotant ainsi notre école élémentaire d'une isolation thermique performante.

Un visiophone a été installé à l'entrée permettant aux directeurs et enseignants d'ouvrir la porte principale à distance, les portes étant fermées à clés pour respecter les mesures de sécurité imposées par le recteur.

Un éclairage cellulaire est opérationnel dans le cadre de la transition énergétique et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Les équipes municipales ont préparé les Temps d'Accueil Périscolaires et tout le secteur Enfance/Jeunesse est déjà à pied d'œuvre pour encadrer nos jeunes pousses matin, midi et soir favorisant ainsi la vie active des parents.

Le préau de l'école maternelle est en cours d'étude. Le contrat avec Musique et Danse 44 a été renouvelé pour préparer, cette année encore, le spectacle de fin d'année. Les transports vers la piscine Le Grand 9 de Saint Philbert de Grand Lieu sont planifiés et d'autres activités sont également proposées aux écoles toute l'année. La croissance des effectifs est bien au rendez-vous. Notre ville est dynamique ! Elle vit bien.

Vous le voyez, tout a été mis en œuvre pour réussir cette nouvelle année scolaire, il est alors temps de souhaiter une belle année à nos petits élèves et à leurs enseignants, et aux associations de parents d'élèves qui œuvrent toute l'année pour les écoles.

Bon courage à toutes et à tous.

Yannick Fétiveau
Maire de Pont Saint Martin

Compte rendu du conseil communautaire de mai et juin

FINANCES

Les membres du conseil communautaire ont décidé à l'unanimité de reverser la totalité du fonds national de péréquation des ressources intercommunales (FPIC) aux communes (1 025 055 €). Ce fonds consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le conseil communautaire a choisi de réduire l'enveloppe de la dotation de solidarité communautaire (DSC) de 200 000 € et de la fixer à 2 551 008 € à répartir entre les communes.

Fonds de concours

Le pacte financier et fiscal de la CCGL pour la période 2014-2020 prévoit la constitution d'une enveloppe d'un montant annuel de 300 000 € destinée au versement de fonds de concours pour les projets d'investissement des communes.

Pour 2016, le conseil communautaire a décidé de répartir l'enveloppe de la manière suivante :

Le Bignon	18 392 €
La Chevrolière	25 368 €

Geneston	33 178 €
La Limouzinière	27 261 €
Montbert	30 330 €
Pont Saint Martin	43 795 €
Saint Colomban	34 357 €
Saint Lumine de Coutais	27 831 €
St Philbert de Grand Lieu	59 488 €

Subventions

Le conseil communautaire a décidé d'attribuer des subventions à diverses associations pour un montant global de 49 586,85 € cette année.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Fixation du prix de vente des terrains : zone d'activités de Viais à Pont Saint Martin.

La Communauté de Communes de Grand Lieu a lancé un projet d'extension de la zone d'activités de Viais à Pont Saint Martin sur 68 546 m². Dans ce cadre, le conseil communautaire a décidé de fixer le prix de vente des terrains à 30 € HT le m². Les terrains portant une servitude de passage de canalisation du gaz sont quant à eux proposés à moitié prix, soit 15 € HT le m².



Reconstitution du registre d'état civil de l'année 2011



En raison de l'incendie du 23 janvier 2012 qui a dévasté la mairie, une grande partie des documents administratifs qui y étaient conservés a été détruite. C'est malheureusement le cas de l'ensemble des registres d'état civil : actes de naissance, reconnaissances, actes de mariage, actes de décès.

Les registres d'état civil de la commune de Pont Saint Martin ont pu en grande partie être reconstitués à partir de l'exemplaire conservé au Tribunal de Grande Instance et la procédure d'authentification est en cours sauf pour l'année 2011.

Aujourd'hui deux difficultés subsistent :

L'incendie étant survenu tout début 2012, les deux exemplaires contenant les actes de cette année-là ont malheureusement été détruits avant la transmission au Tribunal de Grande Instance.

Les mentions marginales ont été totalement et irrémédiablement détruites et en conséquence, les actes reconstitués présentent la particularité d'être éventuellement incomplets.

Aussi, tous les Martipontains concernés par un acte d'état civil pour l'année 2011 ou ceux dont la situation aurait changé depuis

l'établissement d'un acte les concernant, sont invités à se présenter en mairie.

Les actes de l'année 2011 vont être réédités à partir des données informatiques enregistrées au moment de la constitution des dossiers. Afin d'attester de l'exactitude de ces actes issus des données informatiques, il est indispensable de recueillir la signature des personnes concernées : les déclarants, les témoins (pour les mariages) et les officiers d'état civil ayant reçu les actes.

Par ailleurs, si vous avez un doute sur la complétude des actes d'état civil vous concernant en raison notamment d'un changement de situation (tel que divorce, changement de nom ou prénom, adoption etc.), nous vous invitons à faire parvenir aux services municipaux les copies certifiées conformes des actes portant modification de votre situation.

Le point sur l'entretien du cimetière bourg

Malgré un été sec, les graines ont tout de même cheminé au sein du cimetière bourg et des touffes d'herbe et autres plantes indésirables ont fait leur apparition sur les chemins et allées de ce lieu de recueillement. Face à l'interrogation des usagers, voici quelques explications sur l'entretien du cimetière.

L'entretien du cimetière bourg est confié à un prestataire externe à la collectivité qui passe régulièrement, tout au long de l'année, pour assurer la propreté des parties communes. Afin de ne pas voir se reproduire la pousse d'herbe et de plantes indésirables pendant l'été, un passage de l'entreprise sera ajouté à compter de l'année prochaine.

Parallèlement, l'entretien des tombes, espaces privés, est assuré par les familles propriétaires des concessions. Or, le cimetière du bourg compte beaucoup de concessions perpétuelles. Au fil du temps, les familles disparaissent ou déménagent, et ne s'occupent plus de l'entretien des

tombes de leur défunt. Le service Accueil et Formalités Administratives de la mairie a entamé une démarche qui vise à reprendre ces emplacements qui restent privés. Cette procédure oblige à constater l'abandon des tombes durant 3 années consécutives. Pour faire ce constat, il faut qu'elles soient



réellement laissées à l'abandon. C'est la raison pour laquelle aucun entretien de ces tombes n'est effectué par le service Environnement/Espaces Verts. Mais il est évident que lorsque ces tombes sont abandonnées, les fleurs laissent place à de hautes herbes, ce qui donne un aspect négligé et, surtout, facilite la prolifération des mauvaises herbes dans les allées.

La procédure de reprise des concessions est longue et contraignante mais elle permettra, d'ici quelques années, de pouvoir à nouveau proposer des concessions dans le cimetière du bourg.

Les abeilles s'installent sur les ronds-points

C'est aussi par l'aménagement des espaces verts que se fait l'identité visuelle de Pont Saint Martin, et plus particulièrement des divers ronds-points qui jalonnent les routes de la commune. Cette année, l'abeille, insecte pollinisateur essentiel, est mis à l'honneur.

La décoration se fait dans la continuité de la thématique annuelle « **l'Abeille, insecte pollinisateur - sentinelle de l'environnement** ».

En effet, en avril, un rucher communal a été installé aux Prés Moreaux afin de fournir aux abeilles un lieu sûr où fabriquer leur miel. La convention UNAPLA et la Charte Abeille 44 ont également été signées dans ce sens, pour renforcer l'engagement de la commune.



L'abeille était au cœur du programme de la Semaine de l'Environnement 2016 : animations sur les insectes pollinisateurs et les plantes mellifères, opération « Un enfant né, un arbre planté » (plantation d'essences mellifères) et exposition UNAPLA sur les abeilles.

En parcourant les routes de Pont Saint Martin, vous prendrez plaisir à découvrir les divers ronds-points et autres lieux qui mettent en scène l'abeille, le miel ou encore l'apiculture :

- jardin éphémère face à la mairie,
- « le miel se raconte ! » au rond-point de l'Europe,
- « les outils de l'apiculteur » au rond-point des Sencives,
- hôtels à insectes pollinisateurs au rond-point de la Nivardière,
- « la ruche dans tous ses états » à la rue du Vignoble,
- la sauvegarde des abeilles sauvages au cimetière bourg.

« *Nous saluons, comme chaque année, le travail réalisé par les agents communaux pour embellir ces ronds-points* » conclut Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'Environnement, au Cadre de Vie et aux Loisirs.



Qu'en est-il du projet de la future salle polyvalente ?

L'étude des besoins et des usages a été finalisée à partir de l'inventaire réalisé auprès des associations et des souhaits formulés par les Martipontains à travers les 235 questionnaires « A vous la parole » complétés.

Le site de la Nivardière a été plus particulièrement prisé par une majorité d'acteurs pour sa proximité du bourg, ses facilités d'accès, ses possibilités de déplacements doux.

Les élus et les services ont travaillé de concert pour préparer le marché d'études de programmation. C'est le cabinet Premier Acte qui a été retenu en juillet dernier. Ce cabinet de programmation architecturale et d'aménagements est spécialisé dans le secteur des

équipements à vocation culturelle et va nous apporter son expertise dans le champ du développement culturel. Une première rencontre a eu lieu lundi 12 septembre en présence du comité consultatif dédié à la salle polyvalente mis en place au dernier conseil municipal. Les représentants des associations ont profité de cette première invitation pour redéfinir auprès du cabinet leurs besoins et usages, les élus ont réaffirmé les enjeux de ce nouvel équipement sur la commune.

Se déplacer quand on habite Pont Saint Martin

Selon votre situation, diverses aides existent pour vous déplacer, que ce soit en bus, en voiture ou encore en scooter.

POUR LES PERSONNES À FAIBLE REVENU : LA CARTE LILA GRATUITE

Cette carte est disponible à la demande, sous certaines conditions : être domicilié en Loire Atlantique, avoir des ressources inférieures au SMIC, être concerné par certains critères d'attribution (pour les connaître, renseignez-vous auprès du CCAS de Pont Saint Martin, 02 40 26 87 27).



POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 80 ANS ET PLUS : DISPOSITIF « SORTIR PLUS »

Les caisses Agirc et Arrco proposent le dispositif « Sortir Plus » qui rend accessible les autres communes environnantes pour compléter l'offre de transport Lila à la demande*.

Il a été mis en place pour favoriser et faciliter les déplacements des personnes ayant 80 ans ou plus dans l'année qui vivent à leur domicile.

CONDITIONS :

- Etre en difficulté de déplacement,
- Un maximum de 3 chèquiers (Chèque Emploi Service Universel nominatifs) de 150 € chacun, par personne et par an.

COÛT :

Participation financière du retraité : 15 € pour le premier chèque, 20 € pour le deuxième et 30 € pour le troisième.

Renseignements et obtention des chèquiers : plateforme téléphonique au 0810 360 560 ou CCAS de Pont Saint Martin : 02 40 26 87 27.

POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA, LES JEUNES SUIVIS PAR LA MISSION LOCALE : LOCATION DE SCOOTERS AVEC LOCAMOB (SAINT SÉBASTIEN SUR LOIRE)

Dans cette situation, il est possible de réserver un scooter auprès de l'association Saint Benoit Labre (véhicule assuré, casque et antivol)

CONDITIONS :

- Passer par une structure sociale (CCAS, Mission Locale) pour remplir la fiche de réservation.
- Dépôt d'un chèque de caution d'un montant de 60 €.

COÛT :

3 €/jour les 2 premiers mois avec un paiement de 45 € pour les 15 premiers jours.

3,50 €/jour le 3^{ème} mois, 4 €/jour le 4^{ème} mois et 5 €/jour le 5^{ème} mois.



POUR LES BÉNÉFICIAIRES DU RSA : LOCATION D'UN VÉHICULE PAR ATAOC'AUTO

Des voitures sont louées à des bénéficiaires ayant retrouvé un emploi mais rencontrant des difficultés de mobilité. Le véhicule est loué uniquement pour le trajet domicile/travail.

La voiture est louée un minimum de 8 jours et pour une période d'un mois renouvelable dans la limite maximale de 3 mois.

CONDITIONS :

- Permis de conduire
- Contrat de travail et notification RSA
- Chèque de caution de 500 € ou d'un cautionnaire, et 5€ / jour travaillé de location.

* Lila à la demande : service de transport collectif qui permet le déplacement sur le territoire de Grandlieu, Machecoul, Logne et les communes limitrophes pour 2,30 € le trajet. Le chauffeur prend et ramène la personne à son domicile. Ce service fonctionne sur des plages horaires fixées. La carte est délivrée gratuitement auprès du Centre Communal d'Action Sociale.

En route pour une nouvelle année scolaire !

Après deux mois de vacances d'été ensoleillées, les enfants de la commune ont repris le chemin de l'école le jeudi 1^{er} septembre. En quelques mots, retrouvez l'organisation et les projets des trois écoles de la commune.

ECOLE MATERNELLE LES HALBRANS

La rentrée s'est très bien déroulée à l'école maternelle des Halbrans. Cette année, ce sont 144 élèves qui ont pris le chemin de l'école, répartis en 5 classes.

Deux nouvelles enseignantes ont été nommées : l'école accueille Véronique Allain dans la classe de PS/MS, Elodie Louvet vient remplacer Thierry Beneteau le jeudi en MS, et Nadège Cailler le vendredi en MS/GS. Emmanuelle Deschamps et Stéphanie Jankiewicz seront de nouveau présentes pour la classe de TPS/PS et la classe de GS.

L'équipe pédagogique poursuit son projet sur le langage, notamment autour de l'environnement et de la nature. Cette année, les fruits et légumes seront mis à l'honneur, avec divers projets liés.

Ils avaient fait la joie des enfants l'année passée : les ateliers piscine et chorale seront maintenus au programme !



De gauche à droite, en haut : Thierry Bénéteau (MS), Emmanuelle Deschamps (TPS/PS), Pauline Robin (MS et MS/GS), Nadège Cailler (MS/GS). En bas : Stéphanie Jankiewicz (GS) et Véronique Allain (PS/MS)
Absente sur la photo : Elodie Louvet.

ECOLE ÉLÉMENTAIRE LES HALBRANS

Pour cette rentrée 2016, l'école accueille 260 élèves répartis en 10 classes, c'est un record en termes d'effectifs.

4 nouvelles enseignantes ont été nommées : Marie-Ange Chardonnal, en classe de CE1b (absente momentanément, elle est remplacée actuellement par Cécile Bellanger), Justine Aubert qui assure la classe de CE2 à mi-temps avec Lydie Guitteny, Émilie Ravon qui enseigne en CM2b, et enfin Élodie Decourt en CE2/CM1.

Une nouvelle classe a ouvert cette année, non pas spécifique à un niveau mais cela s'explique par une nouvelle répartition des niveaux scolaires.

En terme de projets pédagogiques, les ateliers natation et musique seront poursuivis, le thème restant à définir pour ce dernier.



De gauche à droite : Elodie Decourt, Amaury Pinson (titulaire remplaçant), Emilie Ravon (CM2b), Isabelle Bonnet (CPb), Florence Robinet (CE1a), Justine Aubert (CE2), Bernadette Salaün (CPa), Cécile Bellanger (CE1), Lydie Guitteny (CE2), Marie-Paule Cassard (CM1A) Delphine Morice (CM2b), Valérie Hillion (CM1b).

ECOLE SAINT JOSEPH

À l'école privée, ce sont 220 élèves qui ont pris le chemin de l'école le 1^{er} septembre, répartis dans 9 classes. Cette année, l'école a vu une de ses classes fermer, ce qui a entraîné une nouvelle répartition dans les différents niveaux.

Peu de changement pour l'équipe enseignante ! Cette année, Chloé Josse intègre l'équipe sur la décharge de Cathy Mansire en TPS/PS, Emilie Morichon remplace Marion Bouyer actuellement en congé en GS, et Flora Guillet intervient en classe de CP.

De nombreuses activités sont toujours au programme pour cette nouvelle année : voyage en Angleterre des CM2, classe découverte pour les CP, CE1 et CE1/CE2, course des cœurs, visite au muséum d'histoire naturelle...

En nouveauté, l'école organise un partenariat avec une association en faveur des jeunes en difficulté scolaire. Les enfants presseront du jus de pomme à l'Atelier de la Pierre-Anne à Rezé.



De gauche à droite au fond : Pascaline Petaux (CM1), Rachel Loirat (CE2), Céline Thiéré (CM1/CM2), Isabelle Phelippon (CE1), Claire Berthelot (CP), Marie-Claire Peltier (CE1/CE2), Yveline Launay (TPS-MS), Hélène Chauvin (MS), Sarah Belloc (réseau d'aide). Devant : Véronique Guillemot (GS), Valérie Ouélard (MS), Chloé Josse (TPS/PS), Cathy Mansire (TPS/PS), Corine Guerry (GS).



Des travaux pour les écoles

Cet été, des travaux de menuiseries extérieures ont été menés afin de poursuivre une démarche de préservation de l'énergie.

Presque toutes les menuiseries des deux écoles publiques ont été remplacées par du PVC et de l'aluminium, plus modernes et plus performants en matière d'isolation. Des doubles vitrages ont également été posés pour préserver des nuisances sonores, tout en conservant la chaleur en hiver et la fraîcheur en été.

Ces aménagements, d'un montant de 80 000 € TTC, s'inscrivent dans la continuité de la rénovation de la chaudière afin de toujours mieux préserver l'énergie utilisée en complémentarité d'une isolation optimale. Ils participeront également à la réalisation d'économies en empêchant la perte d'énergie due à des ossatures en bois trop vétustes, trop peu isolantes.

Ces travaux permettront, dès la rentrée, d'améliorer le confort des jeunes écoliers et de leurs professeurs.



Un futur préau pour l'école maternelle !

La municipalité travaille sur la construction d'un préau au sein de l'école maternelle des Halbrans. Des esquisses ont été proposées au printemps dernier et seront prochainement validées après quelques améliorations.

Toujours au stade de projet pour le moment, la construction serait idéalement envisagée pour l'été prochain, afin de ne pas perturber les récréations sur les temps de classe.

Ce préau sera la résultante d'une collaboration entre les élus, les services municipaux, les enseignants, les parents d'élèves. L'avis des enseignants est en effet primordial pour offrir un équipement qui convienne autant aux professeurs qu'aux jeunes enfants, afin de répondre de façon optimale à leurs besoins.

Tout en protégeant des intempéries, ce futur préau d'environ 63 m² offrira un lieu de rassemblement sur les temps récréatifs pour les élèves de maternelle.

Paroles d'élue : Martine Chabirand

adjointe déléguée à l'Éducation, aux Activités Périscolaires et à la Vie Sportive.



INTERVIEW

« Dans quelles conditions s'est faite la rentrée 2016/2017 ?

La rentrée s'est très bien déroulée sur la commune, tant au niveau des écoles qu'au niveau des services municipaux.

Nous observons une nette augmentation des effectifs scolaires pour cette rentrée avec une ouverture de classe à l'école élémentaire

Les Halbrans et des effectifs très forts à l'école maternelle Les Halbrans (entre 27 et 29 enfants par classe). Cette année, ce sont 625 enfants qui sont scolarisés dans les trois écoles de la commune. Cette augmentation des effectifs se traduit également par une plus forte fréquentation des services périscolaires que sont l'accueil périscolaire, les TAP et le restaurant scolaire.

« La sécurité de nos enfants est une problématique à laquelle nous attachons beaucoup d'importance »

les automobilistes d'un danger potentiel. En amont du premier passage piéton et de l'entrée de la zone 20, un panneau tracé au sol rappelle aux conducteurs qu'ils arrivent sur une zone sensible principalement occupée par les enfants. Un zonage de couleur jaune sur l'emplacement du car a également été peint. Il permet d'insister sur l'interdiction des véhicules de s'y stationner, comme indiqué sur le panneau, entre 8h et 17h. En effet, il n'y a pas qu'aux heures de rentrées et de sorties des classes qu'on peut y retrouver des cars. C'est à tout moment de la journée qu'ils peuvent avoir besoin de se stationner pour diverses raisons : sorties scolaires, piscine, sport, spectacle, etc...

Enfin, un panneau ludique « attention enfants » a été installé rue des écoles, pour prévenir de l'entrée imminente dans cette zone 20.

Alors chers parents, levez le pied et pensez que ce sont vous et vos enfants qui sont concernés !

Comment ces forts effectifs sont-ils pris en charge à l'école maternelle ?

L'école maternelle publique a cette chance d'avoir un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) à temps plein pour chaque classe. Je dis « cette chance », car ce n'est pas toujours le cas dans d'autres écoles. Ce choix a été fait pour permettre un meilleur suivi des élèves, tout en aidant les professeurs à mieux encadrer et éduquer les enfants.

Des travaux ont été menés pour améliorer le confort des écoliers et des professeurs, tout en assurant leur sécurité. La rue étant un potentiel danger pour nos enfants, quelques aménagements ont été menés pour sensibiliser les conducteurs. Pouvez-vous nous en dire davantage ?

La sécurité de nos enfants est une problématique à laquelle nous attachons beaucoup d'importance. Il est primordial que les élèves puissent apprendre dans des conditions optimales et dans un environnement sûr au quotidien.

Malgré une rue placée en zone 20, il reste parfois dangereux pour les familles de traverser aux heures des rentrées ou sorties de classe. Nous avons donc choisi de mettre en place des passages piétons, afin de sensibiliser les plus jeunes à la sécurité tout en avertissant



Des aménagements ont-ils été réalisés au sein des écoles ?

En ces temps où le plan Vigipirate est de rigueur, il est plus important que jamais d'assurer la sécurité de tous, en permanence. Il est en effet recommandé de ne pas former d'atroupements à l'extérieur des lieux publics, et notamment aux heures des rentrées et sorties des écoles.

Par ailleurs, des travaux ont été effectués cet été dans les écoles publiques afin de permettre leur fermeture en permanence. Les portails et accès ont été équipés de serrures blueship et restent désormais fermés toute la journée. Des visiophones ont été installés à l'école élémentaire afin de limiter les déplacements des enseignants



pour les ouvertures. Attention aux retards donc ... pour ne pas faire perdre beaucoup de temps à tous, veillez à respecter les horaires !

Des travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics ont également été réalisés au groupe scolaire Les Halbrans. C'est la raison pour laquelle l'entrée de l'école maternelle a été déplacée. Elle se fait désormais au 2ème portail, afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Vous devez donc traverser la cour pour rejoindre le cheminement puis l'entrée de l'école. Enfin, de lourds travaux de changement des menuiseries extérieures ont été menés durant l'été sur les écoles publiques et le restaurant scolaire.



D'autres projets sont en cours de réflexion, notamment pour l'école maternelle Les Halbrans, avec la réalisation d'un préau mais aussi d'un porche devant la porte d'entrée.

Concernant la cantine, la mise en place des repas pour les enfants à faible allergie est-elle en place ?

Selon l'allergie de l'enfant, il est possible depuis la rentrée, de mettre en place une solution pour que l'enfant n'apporte plus son panier repas. Les parents doivent contacter la Maison de l'Enfance qui indiquera la marche à suivre. Cette décision, lourde de responsabilité, ne peut être mise en place que pour des cas d'allergie simple, en accord avec le médecin scolaire, la municipalité, les parents.

Tous les ans, des activités sont proposées par la municipalité. Qu'en est-il cette année ?

Chaque année, nous faisons le point avec les équipes enseignantes

sur les activités proposées par la municipalité et, cette année encore, elles ont souligné leur satisfaction. Aussi, toutes les activités sont reconduites pour l'année 2016/2017 : natation au Grand 9 à partir de la Grande Section, ateliers de musique et de danse à raison d'un forfait de 9h par classe élémentaire proposés par l'association Musique et Danse en Loire Atlantique, interventions du Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, ateliers d'écriture en partenariat avec la médiathèque Le 3^{ème} Lieu, ateliers de découverte du tennis de table et spectacle annuel pour les élèves de maternelle. Cette offre diversifiée permet aux enfants de découvrir et de développer des compétences dans des domaines différents.



Y a-t-il des changements concernant les TAP ?

Il n'y a pas eu de changement pour cette rentrée. Ces activités axées autour des pratiques sportives, culturelles ou de détente sont proposées dans chaque école et nous espérons que les enfants y trouveront autant de satisfaction que les années passées.

Et pour l'accueil périscolaire et le restaurant scolaire ?

L'accueil périscolaire ouvre ses portes à 7h15 et ferme le soir à 19h.

En ce qui concerne la restauration, le fonctionnement de l'année précédente est conservé, à savoir : restauration à table pour les maternelles et CP et self à partir du CE1. La salle des petites sections est dorénavant équipée de stores afin de rendre son utilisation plus agréable compte tenu de son exposition au soleil.



WANTED ! Individu aux pratiques novatrices mais tellement évidentes : identifié, localisé, inte

Après un avis de recherche lancé dans le magazine de juillet/août, nous avons trouvé notre famille championne du tri. Marie, martipontaine depuis 4 ans et maman d'un petit garçon de 4 ans, nous fait partager son expérience et ses bonnes habitudes concernant le tri, le compostage ou encore le recyclage.

Bernadette Graton, adjointe déléguée à l'Environnement, au Cadre de vie et aux Loisirs : *Alors Marie, en quoi peut-on dire que votre famille (composée de 3 personnes) est championne du tri ?*

Marie : *On est tous pareil, c'est dur de changer nos habitudes mais avec mon mari et notre fils, nous avons entrepris une chasse aux déchets ménagers afin de réduire au maximum la quantité de déchets. On s'est pris au jeu et aujourd'hui, on présente notre poubelle toutes les 3 semaines, et on a encore une marge de progression possible.*

B.G : *Mais concrètement, comment vous organisez-vous ?*

M : *J'achète des produits en vrac. Pour les fruits et les légumes, je les achète localement une fois par semaine. Pour l'épicerie, je vais une fois par mois au ravitaillement. J'apporte mes contenants, en général en verre et hop... dans le placard. À moins de 10 km à la ronde, on trouve de nombreux distributeurs. Pour les produits ménagers, je les fabrique moi-même,*

il y a plein de recettes simples sur Internet ou bien, je favorise les emballages recyclables.

Je gagne du temps et de l'argent car, aussi surprenant que cela puisse paraître, je passe une demi-heure toutes les semaines pour le frais et 1h30 par mois pour l'épicerie avec des



produits de qualité. Certes, il ne faut pas se mentir, les produits sont un peu plus chers que ceux distribués par les grandes surfaces mais j'y gagne en qualité et je ne suis tentée par rien... Je suis réellement centrée sur nos besoins.

J'ai aussi acheté une carafe filtrante, même si la poubelle jaune est revalorisée (et non

concernée dans la décompte des levées), il faut savoir que le plastique se revalorise une fois, contrairement au verre qui se recycle indéfiniment. Alors, je bois de l'eau du robinet avec la même qualité qu'une eau minérale.

J'ai remarqué que c'est principalement dans la cuisine qu'il faut faire la chasse aux emballages : par l'utilisation de bocaux, des contenants en verre. Nous avons aussi un composteur au fond du jardin, 2 petites poules qui nous fournissent des œufs frais et participent joyeusement à aérer et bricoler le composteur.

B.G : *Certes, mais qui dit composteur, dit jardin. Comment faire quand on n'a pas de jardin ?*

M : *Alors il faut penser à un composteur collectif ou à un lombricomposteur qui s'installe sur un balcon ! Le cochon d'Inde peut aussi être un allié précieux car, en plus d'être un petit compagnon sympa, il se charge des épluchures.*

Première extraction du miel des ruches de la c

Le jeudi 15 septembre, la toute première extraction de miel des ruches communales, installées aux Prés Moreau, s'est effectuée en compagnie des enfants des Temps d'Accueil Périscolaire, afin de leur faire découvrir l'apiculture, tout en les sensibilisant à la préservation des abeilles.

En présence d'Émilie Schoelink de l'UNAPLA, animatrice, les enfants des Temps d'Accueil Périscolaires ont pu assister à la toute première extraction du miel fabriqué par les abeilles de Pont Saint



INTERVIEW



interviewé.

B.G : *Mais pour le goûter alors, vous achetez bien des petits gâteaux ?*

M : *On fait les gâteaux avec mon fils et tout pareil, on les conserve dans des boîtes hermétiques. On passe un peu plus de temps ensemble, c'est sûr, on regarde moins la télé mais on passe des moments qui sont évidemment bien plus forts.*

D'ailleurs, pour les pique-niques aussi, pas de papier aluminium car si l'on fait attention au quotidien chez nous, c'est de même si l'on se trouve à 50 ou 100 km : on n'a pas envie d'encombrer les poubelles. Alors, à bas le papier alu, bonjour les boîtes !

Chez le boulanger, j'emmène mon sac en tissu que je lave autant que je veux. Et en balade, on ramasse aussi des petits morceaux de papier ou autre.

B.G : *Je vois que vous êtes vraiment impliquée !*

M : *C'est un vrai choix à la portée de tous. Je n'invente rien et je n'ai pas plus de temps ni d'argent. Juste la volonté d'agir sans attendre, de peut-être inciter nos industriels à arrêter de fabriquer des emballages. Après tout, si on n'en achète plus, il n'y aura plus d'intérêt à en produire. Ma motivation la plus grande, c'est de laisser une terre propre à mon fils. On peut changer nous-même la donne, au lieu d'attendre qu'elle change d'elle-même ! Si vous souhaitez encore plus de trucs et astuces, n'hésitez pas à lire le livre « Zéro déchet » de Béa Johnson, une mine d'idées !*

Rappel sur la redevance incitative

Le principe de calcul de cette redevance repose sur une part fixe, l'abonnement au service des déchets, qui comprend 12 levées par an et donne l'accès aux déchetteries et points d'apports volontaires ainsi que sur une part variable calculée, à partir de la 13^{ème} levée, en fonction du nombre de vidage du bac gris et de sa taille. Votre intérêt est donc bien de présenter votre bac le moins souvent possible, mais toujours plein. Votre facture correspond donc à l'utilisation que vous faite du service : moins vous l'utilisez, moins vous serez facturé.

Pour information, le conseil communautaire a approuvé la grille tarifaire ci-dessous qui sert de base aux simulations et au calcul des factures à blanc pour 2016.

Particuliers Professionnels avec bacs	Part fixe annuelle (intégrant 12 levées du bac par an)	Part variable unitaire par levée supplémentaire (au delà de la 12 ^{ème} levée)
Bacs 120 L	144 €	3,70 €
Bacs 180 L	171 €	4,60 €
Bacs 240 L	198 €	5,50 €
Bacs 340 L	243 €	8,28 €

Pour aller plus loin :

<http://www.famillezerodechet.com>

<http://www.serd.ademe.fr/les-idees-danimation>

Commune !

Martin. Les hausses (supports maintenant les cadres de bois avec les alvéoles contenant le miel) ont été transportées à la salle Saint Martin, afin de réaliser la démonstration en toute sécurité tout en faisant participer les enfants à quelques manipulations.

Cette extraction s'est faite en plusieurs étapes. Tout d'abord, l'animatrice avec l'aide de quelques enfants a décollé le surplus de cire

sur les cadres de bois afin de pouvoir libérer le miel. Ces cadres ont ensuite été disposés dans une centrifugeuse qui, avec la vitesse, a permis d'écouler le miel dans un seau. Ce seau a ensuite été versé dans le maturateur, où le miel restera pendant quelques jours afin d'être filtré avant d'être versé dans les pots. Pour terminer cette découverte, les enfants ont pu goûter au miel : il a fait l'unanimité !



DÉCOLLAGE DU SURPLUS DE CIRE

Retour sur les travaux de l'été rue de Nantes

UN CHANTIER LONG ET DIFFICILE

Sans aucun doute le chantier qui aura attiré le plus l'attention des Martipontains, cet été, aura été celui mis en œuvre rue de Nantes.

Des réunions publiques d'information ont été organisées très en amont par vos élus afin d'informer les commerçants et les riverains du déroulé du chantier qui était annoncé long et difficile.

La difficulté résidait tant dans la complexité des travaux que dans la capacité à faire travailler de nombreux intervenants sur un site très contraint, avec un agenda très serré, agenda partagé dès les premières réunions de chantier.

Trois mois de travaux en continu étaient prévus pour venir à bout du rocher très présent sous la voie, changer la conduite d'eau potable (obligation sanitaire), enfouir les réseaux électriques et de télécommunication, poser les nouvelles lanternes LEDs, restaurer les branchements sans impacter le réseau d'assainissement. Les fourreaux pour le passage de la fibre optique étant installés également pour anticiper le futur et l'arrivée du très haut débit.

UN CHANTIER COMPLEXE AVEC L'INTERVENTION DE NOMBREUX INTERVENANTS

Ces mises en œuvre concomitantes mettaient en relation immédiate : ERDF, France Télécom, le Sydela, Atlantic'eau, Eiffage, le bureau SCE, Minier TP, etc....



Les réunions de chantier préalables avaient permis de tronçonner la rue en morceaux afin d'engager les différentes interventions de manière à assurer une continuité et un avancement régulier en évitant les gênes réciproques entre les entreprises ; gênes très génératrices de retard.

UN CHANTIER SOUS MAÎTRISE D'OUVRAGE DES SYNDICATS MIXTES : ATLANTIC'EAU ET LE SYDELA

Si le maire et les élus sont souvent les personnes "providences" en cas de besoins, et tant mieux d'ailleurs, ils sont aussi les coupables désignés d'office dès qu'un dysfonctionnement apparaît. En l'occurrence, il nous appartient d'informer nos concitoyens que ce chantier n'était pas sous la maîtrise d'ouvrage de la mairie mais bien des deux syndicats mixtes donneurs d'ordres auprès des entreprises retenues dans leurs consultations et appels d'offres respectifs.

Sur le plan administratif et réglementaire, en aucun cas le maire ou les adjoints n'ont une autorité directe même s'ils en usent à chaque réunion de chantier dans l'intérêt du territoire qu'ils administrent.

UN CHANTIER QUI « DÉRAPE » DU FAIT DES CONGÉS DES ENTREPRISES

Aussi, bien que nous reconnaissons le droit aux congés d'été pour chaque citoyen, a fortiori pour ceux qui travaillent très dur l'été, en pleine chaleur, sur tous les bitumes de France, nous regrettons que le marché de travaux n'ait pas intégré de clauses "interdisant aux entreprises toute interruption du chantier" sur une voie aussi structurante que celle de la rue de Nantes. Le turn-over des équipes au sein des entreprises est possible.

Malgré notre désaccord, les donneurs d'ordre ont accepté cette interruption estivale. Les entreprises ont alors mis "les bouchées doubles" dernière quinzaine de juillet afin de minimiser les retards prévisibles mais gênant du même coup considérablement le cheminement des piétons.

UNE INTERRUPTION DE CHANTIER INCOMPRISSE

Avec pragmatisme, chacun d'entre nous peut, avec raison, penser que le chantier pouvait se terminer au 15 août. La réponse est "oui" si les entreprises renforçaient bien les effectifs. La réponse est "non" si les entreprises continuaient à effectif constant. Au final, les entreprises se sont arrêtées avec l'accord des

maîtres d'ouvrage sans assurer une veille du chantier et le maintien en état des tranchées au cours des premières semaines d'août. La voie ne pouvant être officiellement ré-ouverte compte tenu des risques et des responsabilités de chacun.

LE BILAN

Si la rue a bien été ré-ouverte à la circulation le 31 août, comme prévu, nous regrettons la manière dont le maître d'œuvre (SCE) et les deux maîtres d'ouvrages ont conduit le chantier. Bien que chacun reconnaisse aujourd'hui ses erreurs, les élus et les services communaux ont essuyé les critiques alors qu'ils n'étaient pas maîtres d'ouvrage.

Nous espérons que nos différentes interventions auprès des responsables de ses entités administratives nous permettront de mieux gérer à l'avenir ces gros chantiers sur nos territoires.

Ces grands travaux sur les différents réseaux en sous-sol sont à mener pour nous permettre ensuite d'aborder les programmes d'embellissement et de sécurisation des déplacements.

Si la gêne occasionnée par des travaux quels qu'ils soient est inévitable, nous nous efforçons d'en diminuer l'impact autant que possible. Ce chantier a engendré reproches et frustrations, il n'en demeure pas moins que notre détermination reste intacte pour œuvrer sur d'autres rues de notre commune sur lesquelles des travaux sont attendus par les Martipontains.

Merci à tous pour votre bienveillance.

La suite des travaux rue de Nantes

Une maîtrise d'œuvre a été lancée pour étudier la mise en œuvre de dispositifs de ralentissement et de sécurisation des cheminements doux en lien avec le schéma des mobilités en cours. En parallèle, le promoteur ATARAXIA doit renforcer le réseau via ERDF pour son projet au 35 rue de Nantes. Le département sera notre partenaire pour la réalisation des tapis de route qu'il devrait prendre à sa charge.

L'exécution de tous ces travaux sera coordonnée afin d'embellir et de sécuriser définitivement la rue de Nantes à notre plus grande satisfaction.

L'été à la Maison de l'Enfance

Des sorties, des animations, des jeux, des rencontres, des ateliers, des découvertes... Tout un panel d'activités était proposé aux jeunes Martipontains tout au long de l'été.

Le 6 juillet, la Maison de l'Enfance a ouvert ses portes aux 275 enfants inscrits à l'accueil de loisirs, aux 65 jeunes inscrits au Service Jeunesse et aux 110 participants aux temps forts. L'équipe d'animation composée de 21 personnes s'est réunie à plusieurs reprises pour préparer et anticiper chaque projet. Le jour J, enfants et jeunes ont pu revivre un été chargé de découvertes et de souvenirs !



Ce mois-ci à la médiathèque 3^{ème} Lieu

« N'Y A-T'IL PERSONNE POUR SE METTRE EN COLÈRE ? »

par la compagnie Rachel Mademoizelle.
Lecture musicale à partir de 7 ans, gratuit. (45 minutes)



Samedi 22 octobre à 16h
Salle d'animation de la médiathèque

Cette lecture spectacle, créée à partir d'extraits du livre de Toon Tellegen et Marc Boutavant, aborde la colère et ses différentes modes d'expression. En douze histoires poétiques, brillantes et drôles, Toon Tellegen décline tous les états de la colère, pour nous rappeler que, loin de ressembler à la haine, cette flambante émotion peut apaiser, lier, nouer et faire rire aux éclats !

HEURE DU CONTE

Venez écouter les histoires lues par l'équipe de la médiathèque le **mercredi 18 octobre de 16h à 16h30**. A partir 4 ans.
Inscriptions obligatoires au 02 40 32 79 27.

TOUTE PETITE HEURE DU CONTE

Pour les enfants de moins de 3 ans,
samedi 1^{er} octobre à 10h30, Boîte à Lectures. Inscriptions au 02 40 32 79 27



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR LE SERVICE MÉDIATHÈQUE

D'avril à juin, la commune vous a proposé une enquête sur la médiathèque le 3^{ème} Lieu, qui a ouvert ses portes en février 2013 dans un bâtiment moderne partagé avec le pôle associatif.

- 72 personnes ont répondu à cette enquête, en majorité des femmes entre 30 et 60 ans : cet échantillon représente à peine 5 % des inscrits mais ces personnes ont beaucoup de choses à nous dire ! La majorité des utilisateurs viennent à la médiathèque pour emprunter des documents, lire sur place et assister à une animation. S'ils considèrent que le bâtiment et ses alentours sont agréables, ils estiment que son accès n'est pas aisé.
- Concernant les animations, il y a de nombreuses demandes de lectures pour les enfants de moins de 3 ans et le souhait de voir organiser des après-midi jeux de société.

Noémie Tranchant, bibliothécaire jeunesse, intervient chaque semaine à la crèche pour animer un temps lecture ; une séance mensuelle de lectures avec le relais assistante maternelle est également proposée.

- 89 % des usagers sont satisfaits des collections avec néanmoins le regret qu'il n'y ait pas plus de livres de science-fiction et le souhait d'augmenter le fonds grâce à des échanges interbibliothèques.
- Les horaires d'ouverture actuels satisfont 87 % des personnes ayant répondu à l'enquête mais ils suscitent toujours de nombreuses demandes. Selon l'observatoire de la lecture publique, la moyenne nationale d'ouverture des médiathèques est de 14h par semaine, mais cette moyenne basse résulte aussi de la densité exceptionnelle du réseau de petites bibliothèques en France. Pour des communes de même strate que Pont Saint Martin, le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaires est de 17h.

Si vous souhaitez retrouver l'intégralité des réponses au questionnaire, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune ou de la médiathèque.

Soucieuse de proposer un service de qualité répondant aux attentes de la population, l'équipe municipale étudie les possibilités d'amélioration de ce service tant au niveau de ses horaires, des conditions de prêts, des propositions d'animations, de son accessibilité...

Nous vous tiendrons informés des évolutions dans un prochain magazine.

De nouveaux outils pour l'avenir de notre commune

Dans un climat politique national difficile pour l'électeur, l'ingéniosité des acteurs est pourtant là près de chez nous. Dans ce contexte de contraintes financières émergent des choix pragmatiques essentiels pour l'avenir de nos territoires. C'est de l'intérieur, en optimisant les stratégies de structure et en créant des outils auprès des communes, que de formidables leviers d'économie, de simplification et de développement sont en jeu. Avec la création réussie du service « Autorisation du Droit des Sols », la CCGL (Communauté de Communes de Grand Lieu) a entamé le déploiement d'un schéma de mutualisation progressif des fonctions supports. Les communes bénéficieront ainsi d'un panel d'outils d'expertise plus efficaces.

Si les compétences « promotion du tourisme » et « assainissement collectif » passeront obligatoires respectivement les 1^{ers} janvier 2017 et 2018 à la CCGL, ce glissement est une opportunité pour construire des schémas stratégiques sources de richesses et d'économies. En effet, en plus de la gestion des Offices de tourisme, la CCGL pourrait également prendre en charge toutes formes de promotion du territoire y compris les équipements de loisirs et les chemins de randonnées. L'occasion de concevoir une identité territoriale plus forte et une stratégie touristique globale au bénéfice des communes du territoire et d'un rayonnement de Grand Lieu plus large. Une opportunité également d'économies qui pourrait être anticipée dès le 1^{er} Janvier 2017 : le transfert de la gestion de l'assainissement via une délégation de service public. Il permettrait d'élaborer un schéma directeur intercommunal et un programme d'investissement pluri annuel en veillant à l'équité des engagements des communes.

Cependant, nos 9 communes, même si elles restent libres de choisir

leur degré d'engagement, vont plus loin. Depuis début 2016, les élus et techniciens étudient la construction de 3 nouveaux services communs potentiels : gestion des commandes publiques, des ressources humaines et des finances. Si le périmètre des missions, des actions et des collectivités parties prenantes ont été identifiés, reste à confirmer les modalités administratives et humaines.

Notre équipe adhère totalement à cette force mutualiste tant qu'elle garantira le respect des engagements locaux et un bénéfice adapté aux communes membres.

Les élus majoritaires du groupe Ensemble Réussir Pont Saint Martin

**Réunion des sympathisants
vendredi 4 novembre à 19H Salle Saint Martin**

Pont Saint Martin Avance : assemblée générale

L'association et les élus Pont Saint Martin Avance vous invitent à l'assemblée générale qui aura lieu

**le vendredi 7 octobre, à 20h30
à la salle Saint Martin.**

L'association vous présentera son bilan annuel d'activités et financier. Les projets à venir seront abordés.

Pour mémoire, l'association PSMA a pour objectif également de soutenir les 6 élus minoritaires du conseil municipal. Ces derniers répondront aux questions que vous vous posez sur la vie communale ou intercommunale. Cette réunion est ouverte à tous les Martipontains et Martipontaines.

Le pot de l'amitié clôturera cette soirée.

Les élus du groupe Pont-Saint-Martin Avance

USP Basket

MATCHS SENIORS À DOMICILE :

Dimanche 2 octobre

Seniors 2 filles - Golf St Herblain - 15h30
Seniors 3 filles - St Jean de Boiseau - 17h30

Dimanche 9 octobre

Seniors 1 masculins - Mouchamps (85) - 13h15
Seniors 1 filles - Tregueux - 15h30
Seniors 2 masculins - Le Pallet - 17h30

Dimanche 16 octobre

Seniors 2 filles - Vallet - 15h30
Seniors 3 filles - Legé - 17h30

Dimanche 30 octobre

Seniors 1 filles - Pomjeannais (49) - 15h30



ARRÊT DES ENTRAÎNEMENTS VACANCES SCOLAIRES

L'École de Basket (U07), les Mini-Poussines (U09) et les Mini-Poussins (09) n'auront pas d'entraînement du 24 octobre au 1^{er} novembre.

Pour les autres équipes, voir avec vos entraîneurs.

Renseignements/inscriptions :
Mme Dominique GODARD
44 rue du Pays de Retz
tél 02 40 32 73 43 (après 19h)
godarddominique@wanadoo.fr

<http://club.quomodo.com/pontsaintmartinbasket>

Sur les Chemins d'Herbonne : recherche de documentation

Suite à l'exposition du mois d'octobre 2014 sur la guerre 14/18, l'association souhaite compléter sa documentation sur cette période afin de réaliser une brochure relatant la vie des Martiportains à cette époque.

Si vous possédez des photos de soldats de la commune ou si vous découvrez dans vos greniers ou lors de déménagements des documents familiaux, actes, contrats, courriers, etc, ne les jetez pas, ils nous intéressent ! Chaque détail est une pièce du puzzle que nous souhaitons reconstituer.

Bien entendu si vous souhaitez conserver vos documents, nous vous les rendrons après les avoir numérisés.

Permanence de l'association le vendredi de 15h à 18h, Boîte à Souvenirs, 1^{er} étage du pôle associatif le 3^{ème} Lieu.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 19 novembre à 15h, Salle du Vieux Pressoir et sera suivie d'une conférence.

Contact : lors des permanences ou Christian Gauthier : 4559@orange.fr



AREJ English class



Avec l'AREJ, les cours d'anglais adultes ont repris le 19 septembre.

Il reste quelques places de disponibles, contactez-nous :

Marie Thé Perrochaud au 02 40 26 84 57
Marie Thé Brisemeur au 02 40 02 12 04

Les cours ont lieu le lundi soir et le mardi soir, à la Boite à Idées au 3^{ème} Lieu, impasse de la Source.

PONT ST MARTIN COMPLEXE SPORTIF

3^{ème} ÉDITION

VIDE-GRENIER
COUVERT
HALLES DE TENNIS
9 OCTOBRE 2016
9H - 18H

BAR ET RESTAURATION
Contact/infos : alpsm@orange.fr
alpsmoverblog.com

AL PSM

FC GRAND LIEU

Stade de Pont Saint Martin :

16 octobre à 15h : Seniors A FC Grand Lieu / Nantes St Joseph PF1

16 octobre à 13H : Séniors C FC Grand Lieu / Nantes Don Bosco

Stade de Saint Aignan :

2 octobre à 13h : Seniors D FC Grand Lieu / Nantes St Yves

2 octobre à 15h : Seniors B FC Grand Lieu / Ste Luce sur Loire Us2

22 octobre à 9h : 24 équipes U11 et 24 équipes U13 se réuniront en tournoi. Bar et restauration sur place

30 octobre à 13h : Seniors D FC Grand Lieu / Nantes Sc1

30 octobre à 15h : Seniors B FC Grand Lieu / Bouguenais LC

<http://www.fc-grand-lieu.fr/accueil.html>
ou Facebook : FC GRAND LIEU



Soirée dansante solidaire

ELY GO RIT
EN AVANT VERS UN SOURIRE
Association fondée en 1997

L'association Ely Go Rit œuvre pour recueillir des fonds en vue d'aider les enfants atteints de leucémie ainsi que leurs familles.

Vous pouvez participer à la prochaine action : une soirée dansante ouverte à tous

le samedi 22 octobre à partir de 19h à la salle des fêtes.

Venez passer une soirée agréable tout en faisant un geste solidaire !

Buffet campagnard et boissons comprises (16 €/personne, 8 €/enfants - 12 ans).
Réservation avant le 15 octobre au 06 14 08 80 09.

Ambiance conviviale assurée.
Vous pouvez également faire un don à l'association (39, avenue de Grandlieu à Pont Saint Martin).

Merci de votre soutien !

Association des parents d'élèves

Petit retour sur la fête des écoles des Halbrans, encore un grand merci aux équipes enseignantes, aux musiciens, aux bénévoles. Les enfants et leurs familles sont venus nombreux profiter de cette journée ! Une réussite à nouveau cette année. Notre prochain rendez-vous arrive :

Soirée « Apéro-dinatoire »

Vendredi 7 octobre, à partir de 18h dans le restaurant scolaire !



Les activités du Joyeux Saint Martin

Les vacances sont bel et bien finies et nous avons bénéficié d'un temps haut en température. Avez-vous bien suivi les consignes caniculaires et êtes-vous en forme pour nous rejoindre sur nos différentes activités ?

NOTRE SORTIE ESTIVALE : LE PUY DU FOU

Pour notre plus grand plaisir six adolescents ont participé à cette journée. Les attractions et le menu festif ont régalé petits et grands. Une ambiance gaie, détendue a permis à tous de passer une agréable journée.



ILE D'YEU SORTIE DU CLUB DU 16 JUIN

CONCOURS DE BELOTE : VENDREDI 14 OCTOBRE

Salle des fêtes avec inscriptions dès 14h. Début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant. **ATTENTION : en décembre, le concours de belote aura lieu le vendredi 9 octobre en lieu et place du 16 octobre prévu initialement.**

INTERCLUB : MARDI 8 NOVEMBRE

La journée des retrouvailles aura lieu à La Pommeraie (49). Fin de ramassage à 9h. Déjeuner spectacle avec la revue music-hall « Oh La La ». Possibilité de danser, de jouer aux cartes ou de se promener.

REPAS DES ADHÉRENTS : DÉBUT DÉCEMBRE

Vous recevrez votre invitation pour le repas au Château de la Pigossière. Nous vous remercions de nous retourner rapidement votre coupon réponse accompagné de votre chèque pour le 2 novembre dernier délai. Si vous souhaitez utiliser le minibus, n'oubliez pas de le préciser sur le coupon.

La rentrée de la Passerelle

Les 13 et 14 septembre dernier, les adhérents de l'association ont gravi l'escalier qui les mène dans la salle de la Boîte à Couleurs pour la reprise des cours. Cette année encore, plusieurs techniques vont être étudiées. Parmi les matériaux qui seront utilisés par les adhérents adultes et jeunes nous retrouvons la peinture acrylique.

Facile à appliquer, à diluer, à sécher, à nettoyer... elle est presque inodore et non allergisante. Elle est stable à la lumière, ce qui évite aux couleurs de jaunir avec le temps. Comme elle sèche très vite, cela permet d'avancer avec une grande rapidité dans la réalisation du travail. Mais attention car elle se durcit vite.

La peinture à l'acrylique peut s'utiliser telle quelle, sortie du tube, ou diluée à l'eau. Elle se différencie ainsi de la peinture à l'huile, très lente à sécher mais qui permet les fondus et les repentirs.

La peinture acrylique est constituée de deux éléments : les pigments et le liant (une émulsion d'eau et de résine acrylique).

Les peintures acryliques sont relativement

récentes dans l'histoire très ancienne des matériaux d'art. D'abord utilisée pour peindre les maisons puis le mobilier, elle met un certain temps avant de se décliner artistiquement.

Cette matière fut inventée au Mexique, au début du XX^e siècle en collaboration avec les peintres muralistes mexicains (comme Diego Rivera) qui réalisent de grandes fresques sur les murs de Mexico. Mais elle ne sera mise



sur le marché et commercialisée qu'à partir de 1950 !

En quelques années, l'acrylique devint un matériel régulièrement employé dans les collèges et universités. Il fallut peu de temps pour qu'elle soit utilisée par certains des plus grands artistes de la fin du XX^e siècle. C'est sans conteste grâce au peintre américain Andy Warhol que la peinture à l'acrylique a gagné ses lettres de noblesses de par le monde.

Dans les années 80, l'acrylique était devenue la peinture la plus populaire et la plus utilisée, dépassant l'aquarelle et l'huile.

USP Tennis

TOURNOI JEUNES

Pour la 4^{ème} édition, le tournoi jeunes a connu un franc succès : 115 joueurs se sont affrontés sur les courts martipontains du 5 au 13 juillet. De Vertou à Paris en passant par Pornic ou Machecoul, les jeunes ont montré leur motivation durant toute cette semaine de compétition, toujours dans un esprit fair-play et une bonne ambiance.

Garçons : Simple 17-18 ans : Rémi Jaunet (Machecoul). 15-16 ans : Téo Raqué (Bouaye). 13-14 ans : Quentin Miranda-Lecrenais (Bouguenais). 11-12 ans : Arthur Piet (Saint-Sébastien). 10 ans : Matéo Brossard (Rezé). 9 ans : Paul Kuhn (Vertou).

Filles : Simple 15-16 ans : Laurène Jouanny (Pornic). 13-14 ans : Faustine Liope (Bouguenais). 11-12 ans : Marie-Edmée Roche (La Baule). 9-10 ans : Lily Piveteau (Rezé)

Tous les résultats du tournoi sont consultables sur notre site : www.usp-tennis.fr

Une nouvelle saison débute...

Les cours ont repris début octobre. Les compétiteurs se préparent à entamer une nouvelle saison avec l'envie de faire aussi bien voire mieux que l'année passée. Nous leur souhaitons beaucoup de réussite et de plaisir sur le terrain !



Photo-club : 10^{ème} anniversaire du festival photo

Le Photo Club se lance dans une nouvelle saison et vous proposera cette année encore un programme riche en expositions.

Pour la 10^{ème} année consécutive, le Photo Club organise sur un long week-end une grande manifestation photographique qui se déroulera au mois de novembre. Profitez de ce moment pour découvrir de nombreux clichés : il est effectivement de plus en plus rare d'avoir la possibilité de découvrir plus de 400 images sur des cimaises dans des espaces dédiés entièrement à la photo.

Pour fêter cet anniversaire, diverses animations seront proposées (repas du dimanche midi avec traiteur par exemple). Des professionnels de l'image nous feront l'honneur de leur présence, afin de partager leur passion et nous faire bénéficier de leurs conseils et de leurs œuvres. Le Photo Club y présente aussi son exposition annuelle.

Ce sont de nouveau 6 salles qui vous accueilleront pour présenter les images de 11 photographes et de 2 collectifs : la salle Gatien, la salle Coubertin, la salle du Vieux Pressoir, la salle Saint Martin et le 3^{ème} Lieu.

Cette fois-ci, les clichés s'articuleront autour de la nature et du reportage humain, thèmes qui laissent place à une grande part d'émotion et de découvertes en images sensibles.

A VOS AGENDAS

**Festival photo : 11/12/13 novembre
9h-18h sans interruption sur les 3 jours.**

Accueil sous chapiteau, place des Anciens Combattants.

Hall Coubertin

- Jean Félix Fayolle et Jérémie Lusseau
- Collectif Iris Pictures « Quartiers du Monde »
- François Dupont « Népal »
- Collectif Voir Plus « Thème libre »
- Patrick Bouré « So British »
- Photo Club Pont Saint Martin « Regards et tirages spéciaux 10 ans »

Le 3^{ème} Lieu

- Ivan Gerbaud « Appropriationisme »
- Guillaume Kerhervé « Hellfest »
- Pierre Trotreau « Macrophotographie »

Salle Saint Martin

- Jean Marc Laheux « Au bord du Mékong »
- Nadine Leparoux « Oiseaux d'Europe »

Salle du Vieux Pressoir

- Christophe Blandeau et Fred Fit « Islande »

Salle Gatien, dimanche 13 novembre : foire photo

Traditionnelle foire au matériel photo où il n'est pas rare de dénicher la bonne affaire, avec une soixantaine de marchands nationaux présents.

Des places y sont disponibles pour les particuliers qui peuvent proposer sur le principe d'un vide grenier tout ce qui touche à la photo (matériel, livres, cartes postales, photos...)

Tarif : 20 € le mètre, 36 € les 2 m, 18 € /m supplémentaire. Tables fournies.
Contact et inscription : 06 81 88 22 79

Entreprises, artisans et commerçants, soutenez notre manifestation en ayant une meilleure visibilité, en échange nous communiquerons sur votre structure !

Photographes amateurs ou professionnels, débutants ou confirmés, il est toujours temps de nous rejoindre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter :

Patrick Bouré
Président du Photo Club
02 40 32 79 38
06 81 88 22 79
patboure@wanadoo.fr



© IRIS PICTURE, INVITÉ D'HONNEUR DU FESTIVAL

Don du sang : belle mobilisation !

Nous avons battu un record : 1h35 d'attente pour donner son sang !

Les membres de l'ADSB de Pont Saint Martin remercient les 134 donneurs et donneuses qui ont patienté. Nous engageons les démarches nécessaires auprès de l'EFS pour que nous retrouvions un temps moyen

de 45 minutes de votre arrivée à la fin de la collation. À ceux dont le temps était compté, une quinzaine de personnes environ, nous espérons vous revoir et vous encourageons à refaire ce geste salvateur pour les malades.

134 PRÉSENTÉS,
117 PRÉLEVÉS
DONT 13 NOUVEAUX, NOUVELLES
17 AJOURNÉS.

Notre prochaine collecte :
le 7 novembre

USP Tennis de Table

Lors de l'assemblée générale du Comité Départemental de Loire Atlantique, notre club de Pont Saint Martin s'est vu attribuer une très belle coupe. En effet, l'équipe composée de Frédéric Bardy, Philippe Guérin et Hervé Guérin a gagné le championnat départemental par équipe vétérans (2015-2016). Bravo à eux.



Lors de l'inter-saison, deux stages ont été organisés : Le premier, du lundi 11 au mercredi 13 juillet, en partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique, a vu une quarantaine d'enfants se partager entre le tennis de table, l'escrime et la course d'orientation. Deux espoirs du club, Emile Parize et Baptiste Julien, ont été les animateurs en tennis de table sur ces trois jours dans la salle Gatien. Merci à eux.

Le deuxième stage était organisé par Thomas Lemansec, entraîneur du club les 29, 30 et 31 août où 17 espoirs essayaient de reprendre leur niveau pongistique avant le début de la saison.

La saison a désormais débuté, la première journée (sur les 7 des matchs "aller") a été jouée le dimanche 18 septembre pour le niveau régional et le dimanche 25 septembre pour les équipes départementales. Tous les Martipontains sont invités à la salle Gatien, soit le dimanche matin (départementales) soit l'après midi (régionales).

Rappel des dates de rencontres: 2 et 16/10 - 6 et 20/11 - 4 et 11/12.

Si vous avez envie de jouer au tennis de table soit en loisirs, soit en compétition, contactez-nous : 06 78 73 58 58.

Neige

compagnie Le Chant du Ressort

26 octobre, Boîte à Musiques, 16h

Ce spectacle de marionnettes s'adresse aux enfants à partir de 3 ans. Cette fable écologique met en scène un bonhomme de neige, Hector, partant en quête afin de rendre au monde ses fleurs et sa beauté, mêlant ainsi l'aventure, la peur, l'amitié et la joie.

Les rendez-vous d'octobre

- 1^{er}** Samedi La toute petite heure du conte
10h30, enfants de 0 à 3 ans, inscription obligatoire
au 02 40 32 79 27 – Médiathèque le 3^{ème} Lieu.
- 7** Vendredi Soirée apéro-dinatoire
organisé par l'association des parents d'élèves
18h, restaurant soclaire

Assemblée générale P.S.M.A
A 20h30, salle Saint Martin
- 8** Samedi Tournoi de fléchettes
organisé par les Dart Magnac
À partir de 10h, salle des fêtes
- 9** Dimanche Projection du film "Jack et la Mécanique du Coeur"
proposée par le Conseil Municipal des Enfants
15h, Salle d'Animation du 3^{ème} Lieu

Vide grenier organisé par l'Amicale Laïque
De 9h à 18h, halles de tennis
- 10** Lundi Goûter-Chanter avec les chorales
organisé par le CCAS de Pont Saint Martin et La Chevrolière
De 14h30 à 17h, salle des fêtes
- 13** Jeudi Assemblée générale - USP
À partir de 19h30, salle Saint Martin
- 14** Vendredi Concours de belote
organisé par le Joyeux Saint Martin
13h30, salle des fêtes
- 15** Samedi Ateliers Parents/Enfants
organisés par le Service Enfance Jeunesse Éducation
De 10h à 10h45 (1 à 3 ans) et de 11h15 à 12h15 (4 à 7 ans)
- 19** Mercredi Heure du conte
organisée par la médiathèque du 3^{ème} Lieu
16h, Boîte à Lectures
- 22** Samedi Soirée dansante solidaire
organisée par Ely Go Rit
À partir de 19h, salle des fêtes

Spectacle « N'y a-t-il personne pour se mettre en colère ? »
par la compagnie Rachel Mademoiselle, proposé
par la médiathèque. 16h, salle d'Animation
- 26** Mercredi Spectacle de marionnettes « Neige »
présenté par la compagnie Le Chant du Ressort
16h, Boîte à Musiques
- 29** Samedi au **30** Dimanche Tournois jeunes,
organisés par l'USP Basket
De 9h à 20h30, Salles Gardin et Coubertin

CMC : Expert en Gestion Administrative et Commerciale

Le cabinet CMC (Cabinet Muriel Chauvet) est une jeune entreprise, créée en juin 2016 à Pont Saint Martin. Spécialisée dans les TPE-PME, Murielle Chauvet offre une prestation administrative et commerciale aux entreprises qui en ont besoin, à distance ou/et sur site.

Le cabinet travaille dans 3 branches principales :

- **Réponse aux appels d'offre** : veille du marché, récupération du DCE, préparation des documents administratifs obligatoires, envoi du dossier final.
- **Gestion administrative et organisation** : saisies, rédaction et présentation de vos supports administratifs, suivi de

gestion et trésorerie, organisation de vos événements (réunion, petit-déjeuner d'affaire, formation), numérisation et support, secrétariat courant.

- **Gestion commerciale et échanges internationaux** : prospection clients et fournisseurs, saisie de devis et relance, facturation, gestion de planning, contact avec des entreprises étrangères.



Murielle Chauvet dispose d'une expérience depuis 20 ans dans le domaine administratif et commercial. La zone de chalandise des entreprises se situe sur l'ensemble de la communauté de communes de Grand Lieu.

Contact : Murielle Chauvet
06 43 46 51 34 - mu.chauvet44@gmail.com

Sésame Conseil : bon sens et compétences

Ce cabinet de conseil accompagne les entreprises dans leur démarche de certification, de gestion des risques, ou encore de management.

Sésame Conseils existe depuis 16 ans, et a par conséquent déjà œuvré auprès de nombreux établissements variés : entreprises de transport, grossistes en pharmacies, maisons de retraites, services d'hôpitaux, diverses administrations ou encore l'INSA (école d'ingénieurs basée à Rennes).

Les champs d'action de l'entreprise sont très variés pour proposer des solutions complètes : réalisation de documents de prévention des risques, organisation de formation autour des normes actuelles, audit interne, diagnostic des entreprises.

Brieuc Le Dantec, directeur du cabinet, dispose d'une solide expérience et d'une formation d'ingénieur en mécanique. Les deux consultants que comporte le cabinet se plaisent à travailler tous secteurs confondus, en proposant des solutions



sur-mesure adaptées aux structures afin de progresser au service des autres de façon concrète et solide : « *Moins nous connaissons un secteur d'activités ou une entreprise, mieux c'est, car nous ne disposons d'aucun a priori sur le sujet* ».

Contact :

Sésame Conseils
4, rue d'Herbauges
44860 Pont Saint Martin
06 14 70 01 96
contact@sesame-conseils.com
http://www.sesame-conseils.com

Vaccination anti-grippale

Pour votre vaccin contre la grippe, permanences spéciales sans rendez-vous :

Centre de Soins Infirmiers

Rez-de-chaussée
Mairie annexe
44860 - Pont Saint Martin

02 40 26 83 88

Judi 3 novembre de 13h15 à 15h15

Il est possible de venir aussi aux permanences habituelles du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45.

N'oubliez pas votre carte vitale.



Service de garde Allo santé

MÉDECINS

Les cabinets médicaux sont fermés les nuits de 20h à 8h, les samedis de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Contactez le 15 qui vous dirigera soit vers le CAPS de Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

PHARMACIES

Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies ou consultables par téléphone via le 3237. La pharmacie de permanence est de garde du samedi soir (20h) au lundi matin (8h).

AMBULANCES

En cas d'urgence, appelez le 15

INFIRMIÈRES À DOMICILE

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

02 40 26 83 88 ou 06 45 57 55 96
Soins à domicile 7 jours sur 7

INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Christine Faouaid - Chantal Foucher - Céline Maréchal
02 40 26 81 08 ou 06 82 40 66 82
Soins à domicile 7 jours sur 7

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment.

Hôtel de ville

Rue de la mairie- 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

HORAIRES :

Le lundi, mercredi, jeudi :
de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h

Le mardi : de 8h45 à 12h15
(Fermé au public l'après-midi)

Le vendredi :
de 8h45 à 16h15

Le samedi : de 9h à 12h
(état civil uniquement)



Permanences diverses

PERMANENCES AU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAIRIE-ANNEXE

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

Antenne PMI dans l'annexe de la Mairie : sur rendez-vous au 02 40 78 70 25 : Consultations d'enfants 0 à 6 ans, le 1^{er} et 3^{ème} jeudi après-midi du mois, et permanence avec la puéricultrice, le 1^{er} et 3^{ème} mardi matin et 2^{ème} et 4^{ème} jeudi après-midi. Si besoin, possibilité de visite à domicile de la puéricultrice

Centre de soins Infirmiers

Du lundi au vendredi, de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

Assistantes Sociales Sur RDV, au 02 40 78 70 25

ADIL (Agence D'Information sur le Logement)

Mercredi 19 octobre de 11h à 12h

AUTRES PERMANENCES :

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Siège social : 02 40 36 06 42

Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

Point Relais Emploi

Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière

Tél. : 02 51 78 47 83 - pointrelaisemploi-tournebride@cc-grandlieu.fr

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

Permanence à la mairie-annexe – lundi 3 octobre de 14h à 16h30

Conciliateur de Justice

Le vendredi 21 octobre, Madame Sourdain - Mairie de Bouaye - Salle des permanences - 02 51 70 55 55

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l' élu de permanence au

06 84 62 30 98.

NB : Pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : - dans la journée au 02 40 65 41 17,
- après 20h et le week-end, faire le 17.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Raphaël GANUCHAUD

9 bis rue de la Haugardière

Maïa CHATELIER

8b rue de la Planche au Bouin

Mila NICOLAN - 10 Le Grand Fréty

Claire GOBY - 2 rue du Pâtis

Violette CORMIER - 15 rue de la Mairie

Camille LOCTEAU - Les Rairies

MARIAGES

Claude GOARIN et Annie BURLLOT

Julien ESCUTARY et Sandra JANSKY

Mickaël ARCHAMBAUD et Charlene BRONNER

David CATROUX et Ludivine CHARTIER

Christophe SAINT-AIMÉ et Linda RÉCOUILLÉ

DÉCÈS

Pascal FOURNIER

Odette MORVAN née HELARD